

PACK MarchésOnline

TARIFS ET SERVICES ASSOCIÉS applicables à compter du 01.01.2019

Pour accéder aux différents services disponibles sur Marchés Online, vous devez souscrire au préalable à un forfait annuel Pack Marchés Online, comprenant un nombre d'unités (UP) à consommer dans un délai maximum de 12 mois.

NOTRE GAMME DE FORFAITS ANNUELS,

Pour la Publicité en ligne de vos marchés, Dématérialisation, Sourcing, Devis, Téléchargement de DCE

FORFAITS ANNUELS					
	PRIX HT	PRIX TTC		PRIX HT	PRIX TTC
De 1 à 5 unités	399 €	478,80 €	De 1 à 50 unités	3 780 €	4 536,00 €
De 1 à 10 unités	771 €	925,20 €	De 1 à 75 unités	5 625 €	6 750,00 €
De 1 à 15 unités	1 155 €	1 386,00 €	De 1 à 100 unités	7 260 €	8 712,00 €
De 1 à 20 unités	1 536 €	1 843,20 €	De 1 à 150 unités	10 710 €	12 852,00 €
De 1 à 25 unités	1 908 €	2 289,60 €	De 1 à 200 unités	14 040 €	16 848,00 €
De 1 à 30 unités	2 289 €	2 746,80 €	De 1 à 300 unités	20 550 €	24 660,00 €
De 1 à 40 unités	3 048 €	3 657,60 €	De 1 à 400 unités	26 040 €	31 248,00 €

LA PUBLICATION DE VOS AVIS LIÉS (RECTIFICATIF, ANNULATION, ATTRIBUTION, INTENTION DE CONCLURE) EST INCLUSE.

GRILLE DE DÉCOMPTE D'UNITÉS PACK (UP)

Les forfaits souscrits comprennent un nombre d'unités à consommer dans un délai maximum de 12 mois.

Une fois votre pack activé, chaque utilisation des différentes fonctionnalités donnera lieu à un décompte d'unités de pack (UP) dans votre forfait, fixé comme suit :

PUBLICATION DE MARCHÉS					
Avis initiaux		Avis liés		Autres avis	
Marché < 90 000 €	1 UP	Attribution	Inclus	Avis de Pré-information	8 UP
Marché > 90 000 €	8 UP	Annulation, rectificatif	Inclus	Avis de concession	8 UP
		Intention de conclure	Inclus	Avis annuel d'attributions	8 UP

AUTRES SERVICES (Dématérialisation, Sourcing, Devis, DCE)			
Dématérialisation Par procédure dématérialisée Assistance Dématérialisation à l'Acte	1 UP	Demande de Devis / Sourcing (Publication de l'avis sur Marchés Online incluse) Demande autonome Demande sous-traitée par nos experts Relance demande autonome vers demande sous-traitée	2 UP
	1 UP		3 UP
			+1 UP
Transmission directe au JOUE (Par avis quel que soit le type d'avis)	1 UP	Datalab Marchés Téléchargement de 3 DCE Accès fiches attributaires et intervenants	2 UP Inclus

A noter : Tous ces services sont disponibles depuis www.marchesonline.com.

Certains d'entre eux peuvent ne pas être accessibles aux utilisateurs de plateformes de dématérialisation partenaires.

UN SERVICE **MarchésOnline.com**
La grande adresse des appels d'offres

GROUPE MONITEUR SAS - SAS au capital de 333 900 €

Siège social : Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY CEDEX - ☎ 01.79.06.73.73
 403 080 823 RCS Nanterre - Code APE 5814 Z - N° Siret : 403 080 823 00228 - T.V.A : FR 32 403 080 823

LES SERVICES ACCESSIBLES AVEC LE PACK MARCHÉS ONLINE



PUBLICATION ET DIFFUSION

- ✓ La **saisie unique** à partir des formulaires officiels (nationaux et européens) avec un contrôle technique des données saisies. Mise à disposition d'un formulaire simplifié et personnalisable. Possibilité de transmission de vos avis à partir d'un fichier joint.
- ✓ La **télétransmission** de vos avis vers **les autres supports** de votre choix (BOAMP, JOUE, JAL, Presse spécialisée...) et suivi du traitement de vos avis.
- ✓ Le traitement et l'indexation de votre annonce pour optimiser **sa visibilité** auprès des opérateurs économiques concernés.
- ✓ La publication de votre avis sur www.marchesonline.com, **certifié 1er site de consultation** (ACPM/OJD)
- ✓ L'insertion sur le texte de vos annonces mises en ligne sur Marchés Online, de votre **logo cliquable** et d'un lien renvoyant sur votre **profil d'acheteur** pour permettre le téléchargement de vos DCE.
- ✓ Le **suivi de vos publications** et du **nombre de visualisations** de votre texte intégral par les opérateurs économiques.
- ✓ La mise en ligne de **documents complémentaires** (BPU, DQE, photos, plans...) directement téléchargeables par les entreprises depuis le texte de votre annonce (accès à une liste nominative des entreprises les ayant téléchargés).
- ✓ Un **carnet d'adresses** alimenté par vos propres contacts fournisseurs pour alerter les entreprises de la mise en ligne de votre avis ou pour adresser une demande de devis (en fonction de vos obligations et des seuils de mise en concurrence).



DÉMATERIALIZATION DE VOS PROCÉDURES

- ✓ Service de **dématérialisation clé en main**, pour dématérialiser **en toute sécurité** vos procédures.
- ✓ Les principales fonctionnalités proposées : mise en ligne de vos DCE, gestion des questions/réponses, registre de retraits des DCE, réception et ouverture des plis.
- ✓ Service accessible depuis le module de publication et **activé à la demande**, lorsque vous le souhaitez pour les avis saisis à partir des formulaires officiels ou du formulaire simplifié.
- ✓ Une solution **sûre** et en parfaite **conformité** avec la réglementation des marchés publics, développée par notre filiale achatpublic.com
- ✓ Une assistance dédiée pour vous guider pas à pas vers la création de votre publication 100% dématérialisée.



DATALAB MARCHÉS

- ✓ Accès à la plus importante **base de données attributaires et DCE** en ligne, sur **3 ans glissants** quelle que soit la source de publication d'origine.
- ✓ Un **moteur de recherche multicritères** pour accéder rapidement à des marchés ciblés (par type de procédure, par mots-clés, localisation, type de marchés, secteurs, dates,...) et à une **analyse des données** (par secteurs géographiques, activités, procédures...).
- ✓ La **prévisualisation** des pièces constituant le DCE.
- ✓ Le **téléchargement de toutes les pièces** constituant le marché telles que les DCE ou le CCTP.
- ✓ L'accès au **montant d'attribution** du marché.
- ✓ L'accès à la **consultation des fiches d'entreprises attributaires**, et plus largement de l'ensemble des intervenants pour prendre connaissance des principaux acteurs dans un secteur d'activité donné.



E-FOURNISSEURS

- ✓ Le service E-fournisseurs simplifie votre démarche de **recherche de fournisseurs pour un devis ou pour une démarche de sourcing**.
- ✓ L'accès à une **base de données qualifiée complète et active** pour votre recherche en toute autonomie.
- ✓ Le traitement de votre demande assurée dans les **72 heures** en déléguant à notre équipe d'experts.
- ✓ La **sécurisation** de votre démarche, avec la **publication conjointe** d'un avis sur Marchés Online accessible à tous les opérateurs économiques – Possibilité toutefois de désactiver cette mise en ligne si vous ne la jugez pas nécessaire.
- ✓ Pour toute demande effectuée, la réception d'un **certificat de mise en concurrence**, précisant les fournisseurs interrogés pour vous permettre de conserver la **traçabilité** de votre démarche.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PACK MARCHÉS ONLINE

1. Définitions :

« **Editeur** » : GROUPE MONITEUR, SAS dont le siège est à Antony 92160, Antony Parc II, 10 place du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 403 080 823, (ci-après « l'Editeur »)

« **Service** » : site internet www.marchesonline.com proposant des fonctionnalités payantes pour la préparation, la passation et la gestion des marchés publics et privés.

« **Pack Marchés Online** » : forfait d'unités de pack (ci-après « UP ») nécessaires à la consommation des fonctionnalités payantes du Service

« **Client** » : personne publique ou privée qui souscrit un Pack Marchés Online et utilise les Fonctionnalités Payantes proposées sur le Site ou son mandataire ou donneur d'ordre pour ce qui concerne la publication des avis de marchés.

« **Annonce / Insertion** » : des avis de marchés

« **Fonctionnalités payantes / Fonctionnalités** » : ensemble des prestations proposées sur le Service pour la préparation, la passation et la gestion des marchés publics et privés : datamining, sourcing, devis, consultation, publication et dématérialisation des avis de marchés, l'ensemble de ces services étant plus amplement définis sur le site internet www.marchesonline.com. Certaines des Fonctionnalités Payantes sont soumises à des conditions d'utilisation spécifiques dont le Client doit prendre connaissance sur le Service via les liens indiqués.

« **Bon de Commande** » : document décrivant le forfait souscrit ainsi que sa date de prise d'effet ou la durée d'utilisation convenue des services. Il comporte une annexe Tarification en UP des Fonctionnalités Payantes. Il peut être complété sous format papier ou souscrit en ligne sur le site www.marchesonline.com.

2. Toute souscription ou renouvellement d'un Pack Marchés Online implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales et, le cas échéant, des conditions d'utilisation spécifiques des Fonctionnalités, nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents du Client. Toutes les souscriptions ou renouvellements devront faire l'objet d'un Bon de Commande dûment complété et :

- signé par le Client pour la version papier retournée par fax à l'Editeur,

- validé électroniquement par le Client pour la souscription en ligne.

3. Publication des avis de marchés

a) L'Editeur du Service reste libre de refuser, conformément aux usages, l'insertion de tout ou partie d'une Annonce sans qu'il soit nécessaire pour lui de justifier son refus, qui peut intervenir à tout moment avant et/ou après communication du texte de l'Annonce. Le choix de la rubrique est sous l'entière responsabilité du Client qui s'en remet à l'Editeur lorsque son choix n'est pas précisé. L'Editeur pourra en outre modifier la rubrique demandée lorsque celle-ci sera considérée comme inadéquate avec la classification destinée aux utilisateurs du Service.

b) L'acceptation par l'Editeur d'un ordre d'insertion ne confère au Client que le droit d'occuper l'espace qui est réservé ou tout autre espace équivalent. La responsabilité de l'Editeur ne saurait être recherchée et aucune indemnité ne sera due au Client dans le cas où l'Editeur serait amené à neutraliser, abandonner ou supprimer l'insertion pour différentes raisons indépendantes de sa volonté telles que : requête de l'hébergeur du site, impossibilité de montage (difficultés techniques), nouvelle réglementation ou injonction des pouvoirs publics, de façon générale, tous cas de force majeure.

c) Les textes à insérer seront, soit directement saisis en ligne sur le Service par le Client pour une mise en ligne sous 48 heures, soit transmis par le Client à l'Editeur sous format électronique (standards bureautiques du marché) pour une mise en ligne sous 72 heures. Les délais de mise en ligne ne sont communiqués par l'Editeur qu'à titre indicatif. Tout retard causé par une grève, contrainte de production ou tout cas de force majeure n'ouvre aucun droit à dédommagement au bénéfice du Client et ne peut en aucun cas justifier le non-décompte des UP concernées.

4. Le Service est accessible par le réseau Internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, événement hors de contrôle de l'Editeur et/ou de l'hébergeur du service, pannes éventuelles ou interventions de maintenance nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Service.

L'accès au Service est protégé par un code d'accès et un mot de passe, éléments qui sont confidentiels, non transmissibles et personnels au Client. L'accès aux Fonctionnalités s'effectue via le Service, le cas échéant, le Client devra utiliser ses codes et mots de passe pour confirmer son accès à ces Fonctionnalités Payantes.

5. Le forfait est souscrit pour le nombre d'UP choisi, à consommer dans le délai maximum de 12 mois. Le forfait est facturé dès sa souscription. Le nombre d'UP

nécessaires à l'utilisation de chaque Fonctionnalité est précisé dans le document « Tarification » figurant en annexe du Bon de Commande et consultable sur www.marchesonline.com/tarification.

Dans le cas où, lors de la dernière utilisation du Service, le solde d'UP du forfait en cours n'est pas suffisant pour utiliser la Fonctionnalité souhaitée (notamment publication d'un avis par le Client), le nombre d'UP manquant fera l'objet d'une facturation par imputation sur le nouveau forfait d'UP souscrit ou à l'unité, le coût unitaire de l'UP étant calculé comme suit : montant du forfait en cours divisé par le nombre maximal d'UP contenu dans le forfait considéré.

Aucun remboursement total ou partiel ne pourra avoir lieu en cas de défaut d'utilisation totale ou partielle du forfait par le Client pendant la période contractuelle et aucun report d'UP ne sera admis, y compris dans le cadre de la souscription d'un nouveau forfait.

Le délai de paiement est indiqué sur la facture. Tout retard de paiement pourra entraîner, sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, outre la suspension de la prestation de l'Editeur, l'application de pénalités sur les sommes échues et non réglées à l'échéance, égales au dernier taux appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er janvier de l'année en question et celui applicable pour le second semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1er juillet de l'année en question. En outre, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement pourra être réclamée.

6. Le forfait arrivera à expiration dès lors que le nombre d'UP qui le compose aura été utilisé ou que la date d'échéance aura été dépassée. Le Client devra souscrire à un nouveau forfait de son choix pour pouvoir de nouveau bénéficier du Service.

7. Le Client est responsable du choix du Service et des Fonctionnalités. L'utilisation et l'exploitation du Service et de chaque Fonctionnalité par le Client se font donc sous sa seule responsabilité. Il est notamment seul responsable de la saisie, de l'utilisation et de la conformité légale et réglementaire des informations et documents qu'il publie dans le cadre du Service et qu'il se doit de vérifier.

En aucun cas, la responsabilité de l'Editeur ne pourra être recherchée pour les dommages indirects ou les pertes imprévisibles qui pourraient être causés par le Service ou ses Fonctionnalités. De convention expresse entre les Parties, sont considérés comme dommages indirects tout préjudice moral ou financier, perte de données et toute action dirigée contre le Client par un tiers et les conséquences en résultant. Les « pertes imprévisibles » incluent notamment, toute incompréhension ou erreur d'interprétation de la part du Client.

En aucun cas la responsabilité de l'Editeur ne pourra être recherchée si le défaut ou le retard d'insertion d'un avis de marchés résulte du non-respect par le Client de l'une quelconque des présentes conditions générales ou de ses spécifications techniques, et aucune modification de l'engagement, notamment de prix, période ou durée ne pourra être réclamée.

8. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6/01/1978 modifiée par la loi du 06/08/2004, les informations recueillies dans le cadre du Service font l'objet d'un traitement information et sont enregistrées dans notre fichier clients. Le Client peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur traitement ou à leur transmission éventuelle aux partenaires de l'Editeur (y compris les autres sociétés du groupe Infopro Digital) en écrivant au Service Clients de l'Editeur - Marchés Online, Antony Parc II, 10 place du Général de Gaulle, BP 20156, 92186 Antony Cedex.

9. Le fait, pour l'une des parties, de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des clauses ne vaut pas renonciation pour l'avenir à l'application de ladite clause.

10. En application des articles 1365 et suivants du Code civil, les informations délivrées par le système d'information de l'Editeur font foi entre les Parties. Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission, ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité telles que figurant sur les systèmes d'information de l'Editeur, ou telles qu'authentifiées par les procédures informatisées de l'Editeur, sauf preuve écrite et contraire du Client. La portée de la preuve des informations délivrées par les systèmes informatiques de l'Editeur est celle qui est accordée à un original au sens d'un document écrit papier, signé de manière manuscrite.

11. Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans les 8 jours suivant l'utilisation de la Fonctionnalité concernée. En cas de contestation, le Tribunal compétent de NANTERRE sera seul compétent même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

01.01.2019